Image not found or type unknown

Retard délivrance carte de séjour

Par **Chafcha**, le **23/07/2014** à **12:24**

Bonjour,

Je suis résidante en France depuis 7 ans et j'ai déménagé en août dernier en Essonne. Ma demande de renouvellement de carte de séjour date depuis décembre 2013. A ce jour je n'ai toujours pas ma carte. Mon récépissé a expiré début juillet et ma carte a été édité, d'après la préfecture début juin.
En contactant la préfecture, on m'informe que je ne peux plus avoir de récépissé et qu'il faut que j'attende ma convocation...
Il se trouve que mon employeur exige des papiers valides au risque de ne plus m'accepter...
Comment faire ? Y'a t'il un recours pour au moins qu'on me délivre un récépissé ?

Je suis désespérée, merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés